



Ordonnance de télécom CRTC 2008-84

Ottawa, le 27 mars 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	161	le 20 février 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	282 (Aliant Telecom)	le 30 janvier 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	283 (Aliant Telecom)	le 8 février 2008
Bell Canada	7104	le 20 février 2008
Bell Canada	7105	le 20 février 2008
TBayTel	140 140A	le 11 février 2008 le 12 février 2008
TBayTel	141	le 19 février 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>